



Fédération Nationale des Associations  
d'Usagers des Transports

Association agréée de consommateurs

## PRIX 2006

### TICKETS VERTS

**La communauté d'agglomération Saint-Etienne Métropole**, gérée par l'UDF, pour sa politique cohérente et réaliste d'investissements de transport collectif : électrification de la ligne Firminy-Saint Etienne, soutenue par la région Rhône-Alpes, et développement du tramway à Saint Etienne (modernisation de la ligne historique et création d'une deuxième ligne).

**Adrien Zeller**, président UMP du conseil régional d'Alsace, pour sa politique courageuse de transports (promotion de l'écoredevance sur le transport routier de fret à travers la région, surtaxation prévue dès 2007 des carburants routiers pour financer les énergies renouvelables et les transports collectifs, instauration du service prévisible en cas de perturbation des services TER).

#### Accessits

**La région Bourgogne**, gérée par le PS, pour le renforcement de la desserte des lignes rurales du Morvan, Auxerre-Corbigny et Auxerre-Autun (renouvellement du matériel, augmentation des fréquences).

**La région Haute Normandie**, gérée par le PS, pour sa démarche d'élaboration du plan régional de déplacements, à laquelle ont été associées toutes les autres autorités organisatrices de transports (départements et principales agglomérations).

**Jean-Pierre Masseret**, président PS de la région Lorraine, pour sa volonté de faire aboutir le projet de gare TGV de Vandières permettant une excellente connexion entre le TGV-Est et le TER lorrain, et pour sa politique tarifaire, simple et attractive, destinée aux usagers occasionnels du TER (la baisse moyenne de 40% des tarifs a été compensée financièrement par une augmentation de 20% de la clientèle).

### TICKETS ROUGES

**Philippe Madrelle**, sénateur et président PS du conseil général de la Gironde, promoteur obstiné du grand contournement autoroutier ouest de Bordeaux (long de 100 km) qui massacrerait le département, et mauvais gestionnaire du réseau départemental de lignes d'autocars (15 lignes sur 57 ont été supprimées et 12 autres lignes ne sont plus exploitées qu'à la demande, près de 100 communes ne sont plus desservies dont des bourgs de plus de 2000 habitants).

**Charles-Eric Lemaignen**, président UMP de la communauté d'agglomération d'Orléans, pour sa gestion désastreuse du dossier de la deuxième ligne de tramway de l'agglomération qui débouche sur le choix d'un tracé aberrant et des prévisions de trafic ne justifiant pas le recours à la technique du tramway alors que le potentiel de trafic est comparable à celui de la première ligne.

**Claude Leblanc**, maire divers gauche de Mayenne (53) et président du pays de Haute Mayenne, pour sa politique pro-routière incohérente et ruineuse. Alors qu'une déviation Ouest

des N 12 et 162, très fréquentées, hors du centre-ville était possible sur un itinéraire commun, il a imposé un tracé Est, selon l'option la plus coûteuse comportant un viaduc et plusieurs échangeurs, ne concernant que la seule N 162, et nécessitant un retranchement de la voie ferrée Laval-Mayenne. Il réclame maintenant une déviation Ouest de la N 12 comportant un autre viaduc, qu'il jugeait auparavant « fantasmagorique », soit un surcoût d'au moins 20 millions d'euros par rapport au projet initial plus efficace de rocade unique. Il refuse de développer les transports collectifs : « il est hors de question de faire du bus municipal un transport pour les scolaires et les salariés, c'est hors de portée de nos moyens financiers ; ce n'est pas le transport collectif qui va soulager les routes, et remettre le train sur les rails entre Laval et Mayenne serait trop coûteux, il ne faut pas rêver. Je préfère que les mayennais qui traversent la ville se plaignent des problèmes de transport et de stationnement parce que Mayenne est une ville qui vit, plutôt que d'avoir l'impression de traverser un désert ».

### **Blâme**

Tous les décideurs, locaux et nationaux, qui ont contribué à l'implantation absurde des gares lorraines du TGV-Est en Meuse (Issoncourt) et en Moselle (Cheminot).

### **Rappel à l'ordre**

Patrick Devedjian, vice-président UMP du conseil général des Hauts de Seine chargé des transports, pour son hostilité à la démocratie participative et aux associations : « qui sont ces gens pour exiger ainsi? », déclare-t-il en réponse à l'association des usagers des transports d'Ile de France qui réclamait la reprise du projet d'aménagement concerté de la N 20 de Paris à Antony, gelé sans explication depuis le transfert de cette route au département.

### **Bonnet d'âne**

Nicole Rivoire, maire UDF de Noisy-le-Sec (93), pour son hostilité au prolongement du tramway T1 vers Montreuil à travers sa commune. Elle estime que les effets du tramway seront plus graves que ceux des bombardements du 18 avril 1944 : « le STIF veut couper en deux et massacrer notre coeur de ville. Après des travaux pharaoniques, il ne serait plus possible pour les noiséens de stationner leur véhicule dans l'artère commerçante de la commune. La solidarité avec les communes avoisinantes concernées par le prolongement du T1 a ses limites ». Le sens de l'intérêt général de Mme Rivoire a lui aussi ses limites.

Contact : Jean Sivardière (Président) : 04 76 75 23 31

Régis Bergounhou (Secrétaire général) : 06 82 55 54 91